

Réunion du conseil municipal du 23/02/2011

Le conseil municipal s'est réuni à 20h30 sous la présidence du maire deux conseillers étaient absents excusés (Messieurs Planchon et Ars ,Jean Claude Pepin a été désigné secrétaire de séance.

1-Contrat agent de service

Le contrat d'agent de service a été renouvelé à l'unanimité, Karine Loubier continuera à remplir cette fonction.

2-Délégation de signature :

Une délégation de signature en l'absence de M. le Maire a été acceptée pour la secrétaire de mairie permettant ainsi d'expédier les affaires courantes (état civil, certificats de domicile etc.....).

3-Vente terrains sectionaux :

La vente des terrains sectionaux de la Vialatte et Chams, suite au vote des habitants de ces deux villages, a été entérinée, le dossier sera transmis à la Préfecture prochainement.

4- Travaux sur un chemin de Chams

Un chemin desservant plusieurs parcelles privées et sectionales sera réhabilité, l'entreprise Belin a été consultée, sur le chemin qui descend vers le Chambon un aqueduc sera réalisé par les employés communaux permettant ainsi d'éliminer une zone humide. Une délibération a été prise afin de demander une subvention au Conseil General.

5-Coupes de bois

Plusieurs coupes d'entretien dans les bois sectionaux des villages de Verrières, Ancette , Croisières ont été proposées par l' O.N.F. et acceptées à l'unanimité par le conseil.

6-Station d'épuration de Verrières

A la demande du Conseil Général des travaux supplémentaires visant à éliminer les eaux claires doivent être engagés, les frais supplémentaires pour la commune s'élèvent à environ 14000 € une délibération a été prise pour complément de subvention pour ce projet.

7-DTRE(ex DGE)

Aménagement du cimetière avec création d'un columbarium et jardin du souvenir devenu obligatoire suite à la loi de 2008, il sera aussi procédé à l'assainissement afin de remédier les infiltrations d'eau et un aménagement plus fonctionnel.

8- Fontaine de Pissepeau :

Suite au nettoyage près de la fontaine existante par les employés communaux on a découvert un magnifique lavoir en pierres qui sera rénové et aménagé, le conseil a pris une

délibération à l'unanimité afin de demander une subvention au conseil général pour réaliser ces travaux.

9-Communauté de commune

Un planning d'utilisation du matériel et des employés de la CCME sera établi permettant à chaque commune d'utiliser le matériel à tour de rôle, de nouveaux critères seront définis afin de réviser la fiscalité.

10-Budget

Le budget prévisionnel sera établi pour fin Avril la commission des finances se réunira à cet effet.

11- Aménagement des gites de l'ancienne vicairie

Suite à la réclamation des locataires concernant l'étanchéité des portes il a été décidé d'installer des SAS devant celles-ci, le coût global est d'environ 13000€, une subvention sera demandée.

12-Questions diverses

Le gite de l'ancienne école public se libère début Mars, après quelques travaux de rénovations, il sera remis à la location très rapidement.

Durant la période hivernale les employés communaux ont nettoyé et rénové les 2 pièces de l'ancienne mairie permettant ainsi de disposer d'une salle d'archives et d'une salle de réunion supplémentaire.

L'entreprise forestière qui a travaillé vers Verrières s'est engagée à remettre en état la piste du pont des Gazelles qui a fortement souffert du passage des engins.

- Assainissement individuel.

La législation toute récente oblige les propriétaires de maisons individuelles ayant un assainissement individuel de faire contrôler leur installation par le S.P.A.N.C. (Service Public d'Assainissement Non Collectif) avant fin 2012, à noter que ce service est en cours de création .Pour la vente d'une maison il est demandé une visite des installations d'assainissement par ce service et ce depuis le 1° janvier 2011.

Cimetière de Chams, quelques travaux sont à réaliser sur le mur d'enceinte les employés communaux procéderont à ceux-ci.